

Moudon, le 4 février 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon

Séance du 3 février 2026

Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 100/26

Demande d'un crédit d'étude de CHF 234'000.- pour l'élaboration du plan d'affectation Gare – Préville

- vu le préavis de la Municipalité No 100/26 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde à cet effet un crédit d'étude maximum de CHF 234'000.- pour l'élaboration d'un plan d'affectation Gare-Préville,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. prend acte que l'investissement sera amorti en 10 ans,
4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 100/26 est accepté par 42 voix, 1 avis contraire et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 3 février 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :



Elsa Bonhert Deprez

Nicole Wyler